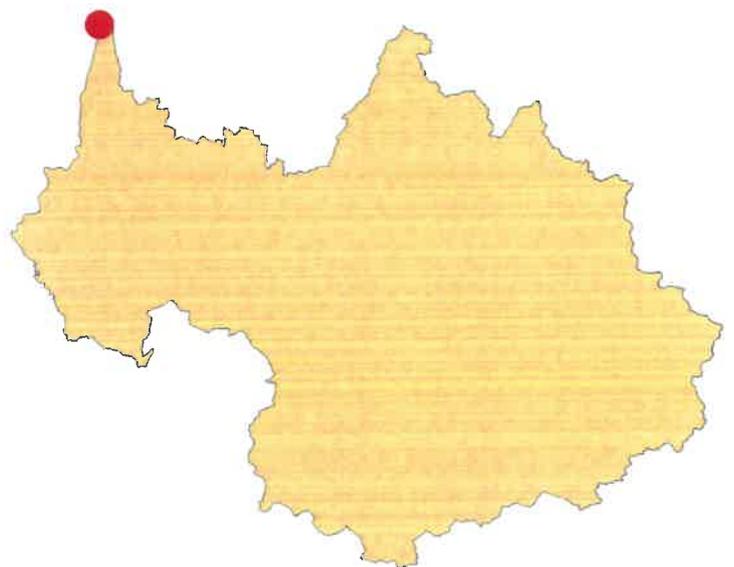


# Cœur sauvage de l'Espace Sport et Nature du Fier

Plan de gestion 2015-2024



Commune de MOTZ

Département de la Savoie



# Sommaire

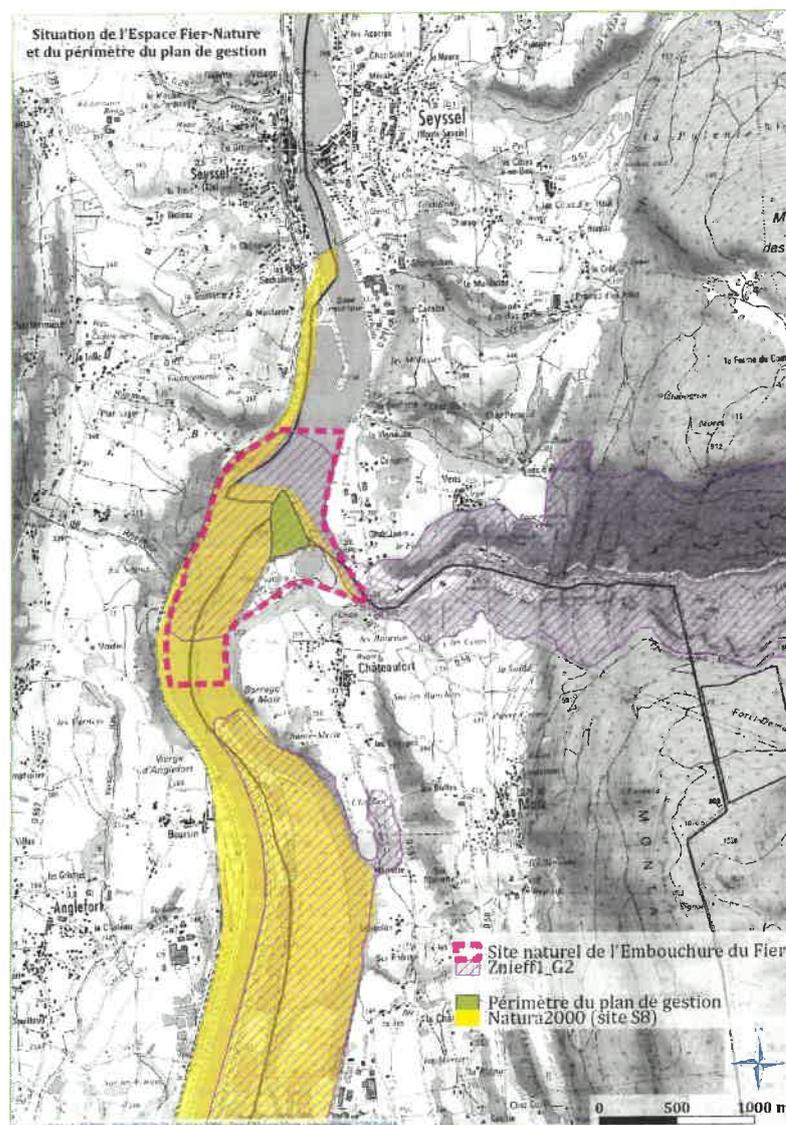
<b>1. PRESENTATION GENERALE DU SITE</b> .....	<b>4</b>
1.1. LOCALISATION ET DESCRIPTION SOMMAIRE .....	4
1.2. STATUTS, ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS .....	5
1.2.1. <i>Document d'urbanisme</i> .....	5
1.2.2. <i>Statut foncier</i> .....	5
1.2.3. <i>Zonages environnementaux et paysagers</i> .....	5
1.3. LIEN AVEC LES PROCEDURES ET DYNAMIQUES LOCALES .....	6
<b>2. ETAT DES LIEUX ET ENJEUX</b> .....	<b>7</b>
2.1. DYNAMIQUE DE FONCTIONNEMENT .....	7
2.1.1. <i>Approche historique du site</i> .....	7
2.1.2. <i>Paramètres abiotiques influençant la dynamique du milieu</i> .....	9
2.1.3. <i>Activités socio-économiques sur le site</i> .....	10
2.2. PATRIMOINE NATUREL.....	11
2.2.1. <i>Habitats naturels et état de conservation</i> .....	11
2.2.2. <i>Espèces patrimoniales</i> .....	14
2.2.3. <i>Enjeux de conservation et de gestion</i> .....	15
2.3. SERVICE RENDU PAR LE SITE .....	15
2.4. POTENTIEL DU SITE POUR L'ACCUEIL ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS .....	16
<b>3. OBJECTIFS</b> .....	<b>17</b>
<b>4. ACTIONS</b> .....	<b>19</b>
4.1. AMELIORATION DES CONNAISSANCES .....	19
4.2. MAITRISE FONCIERE ET D'USAGE .....	19
4.3. OPERATIONS DE GESTION .....	19
4.3.1. <i>Travaux de restauration</i> .....	19
4.3.2. <i>Travaux d'entretien</i> .....	20
4.4. ACCUEIL ET SENSIBILISATION DES PUBLICS .....	20
4.5. COORDINATION DU PROJET .....	20
<b>5. ANNEXES</b> .....	<b>21</b>
ANNEXE 1 : GRILLE DE CLASSEMENT POUR LE POTENTIEL « ACCUEIL DES PUBLICS » .....	21
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES PLANTES A FLEURS DE L'ESPACE SPORT ET NATURE DU FIER (DONNEES CBNA) .....	21
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES OISEAUX (LPO, CEN SAVOIE) .....	21
ANNEXE 1 : GRILLE DE CLASSEMENT POUR LE POTENTIEL « ACCUEIL DES PUBLICS » .....	22
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES PLANTES A FLEURS DE L'ESPACE SPORT ET NATURE DU FIER (DONNEES CBNA) .....	23
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES OISEAUX (LPO, CEN SAVOIE) .....	25

# 1. Présentation générale du site

## 1.1. Localisation et description sommaire

À la pointe nord ouest de la Savoie, la confluence du Rhône et du Fier se situe à la limite de trois départements et de trois communes : Motz (Savoie), Anglefort (Ain) et Seyssel (Haute-Savoie).

Le site concerné par ce plan de gestion s'inscrit dans l'Espace Sport et Nature du Fier, à double vocation de loisirs sportifs, et de conservation et découverte de la nature. Il correspond à l'intérieur de la grande boucle nord de la piste de rollers, soit 6,8 ha.



## 1.2. Statuts, zonages environnementaux et paysagers

### 1.2.1. Document d'urbanisme

#### 1.2.1.1. SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

La partie couverte par le Scot de Métropole Savoie est classée en « espace sportif récréatif ».

#### 1.2.1.2. PLU

Motz : classement ND

### 1.2.2. Statut foncier

Cette partie de l'Espace Sport et Nature du Fier est délimitée par une piste bitumée à l'intérieur de laquelle il n'y a pas d'usage récréatif ; elle est partagée entre deux propriétaires :

- propriété de la C.N.R. : partie nord et ouest, 5,1 ha ; la CNR ne souhaite pas à ce jour confier l'usage de ce terrain au CEN Savoie, au motif qu'elle se réserve la possibilité d'y stocker temporairement des matériaux. Elle fait l'objet d'une convention d'assistance technique, la CNR étant maître d'ouvrage des opérations de gestion préconisées par ce plan de gestion.
- propriété de la commune de Motz : partie sud et est, 2,3 ha ; convention d'usage avec le Conservatoire signée le 20/12/2002 (mise en œuvre dans l'attente d'une gestion cohérente avec la parcelle CNR).

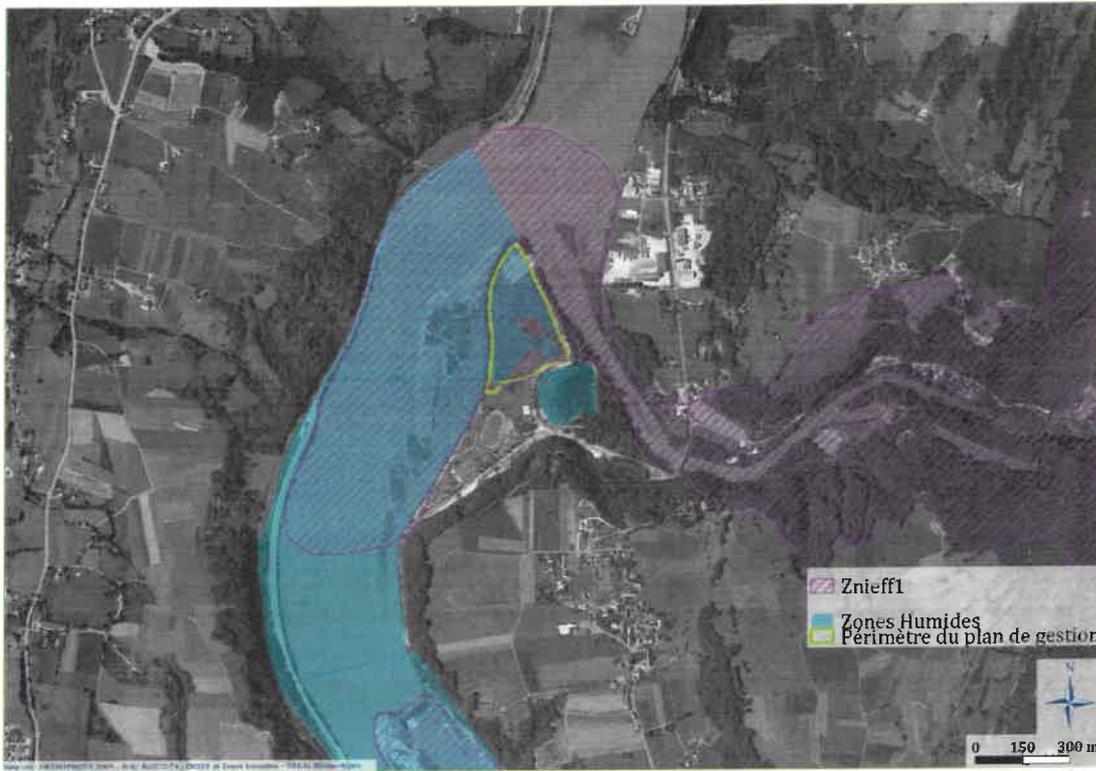
### 1.2.3. Zonages environnementaux et paysagers

**Inventaire départemental des zones humides** : l'essentiel du site est zoné en « zone humide » (figure ci-après) ; toutefois l'examen de la végétation définit la partie « manquante » (carte page 5), longuement immergée en hiver, comme également humide (présence de *Carex flacca*).

**ZNIEFF** : le site est inscrit en ZNIEFF de type 1 du Val de Fier (N°7300 2300), et ce surtout au titre de la partie aquatique et des alluvionnements du Fier dans la retenue de Chautagne.

**Inventaire départemental et régional des corridors biologiques** : la cartographie départementale tout comme le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, identifie un corridor Alpes – Jura respectivement à 900 et 400 mètres au sud du site.

**Natura 2000** : le site fait partie du site Natura 2000 S8 (Haut-Rhône / Chautagne / Lavours / lac du Bourget), au double titre des Directives Oiseaux et Habitats de l'Union Européenne.



### 1.3. *Lien avec les procédures et dynamiques locales*

- le Plan d'Actions en faveur de la Biodiversité du Haut-Rhône : L'Espace Sport et Nature du Fier dans son ensemble est un des sites visés dans ce Contrat porté par le Syndicat du Haut-Rhône, bénéficiant des financements de la Région Rhône-Alpes, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, et de la Compagnie nationale du Rhône.  
C'est dans ce cadre qu'est prise en charge l'élaboration de ce plan de gestion, ainsi qu'une première phase de travaux en 2014-2015.
- un relais du site « cœur sauvage de l'Espace Sport et Nature du Fier » en partenariat avec le CEN Savoie : le CPIE Bugey-Genevois, dont le siège est à Seyssel-Ain, est relais du CEN en matière :
  - o d'information : il peut relayer l'information des activités du CEN et de ses partenaires concernant cet espace naturel
  - o d'animation Nature et Environnement sur l'Espace Sport et Nature du Fier, ainsi le CPIE Bugey Genevois, en partenariat avec la LPO Haute Savoie, organise l'opération régionale « Tête en l'air » sur le thème de la migration des oiseaux ; cela se traduit par des animations auprès d'habitants (jeunes et adultes) et l'accueil des publics au cours de quelques week-end (mars et octobre).

## 2. Etat des lieux et enjeux

### 2.1. *Dynamique de fonctionnement*

#### 2.1.1. Approche historique du site

La carte sarde laisse apparaître un milieu alluvial d'une grande richesse morphologique, avec îles et chenaux secondaires. Après l'aménagement par les sardes, la confluence du Fier se présente sous forme de deux chenaux : celui du Fier, relativement conforme à l'état actuel, et celui du Rhône, beaucoup plus étroit ; entre les deux se trouvait un vaste espace inondable, dont la configuration devait ressembler en plus vaste, à celle de l'alluvionnement actuel.



Confluence Fier-Rhône : état des lieux selon la carte d'état-major de 1866.



1934



1951



1971



1996



2006



2013

Si l'ensemble de l'Espace Sport et Nature du Fier a toujours été très mouvant grâce à une dynamique fluviale et torrentielle, la pointe terrestre qui constitue aujourd'hui le « cœur sauvage » su site est clairement terrestre depuis plus d'un demi siècle. C'est ainsi aux dépens de milieux arborés ou arbustifs alluviaux qu'a été creusée la retenue.

Le site a toutefois été traversé par un chenal secondaire du Fier durant au moins une décennie, et sa configuration significativement modifiée par un « redressement » de l'embouchure, faisant arriver le Fier quasiment à contre-courant du Rhône.

## 2.1.2. Paramètres abiotiques influençant la dynamique du milieu

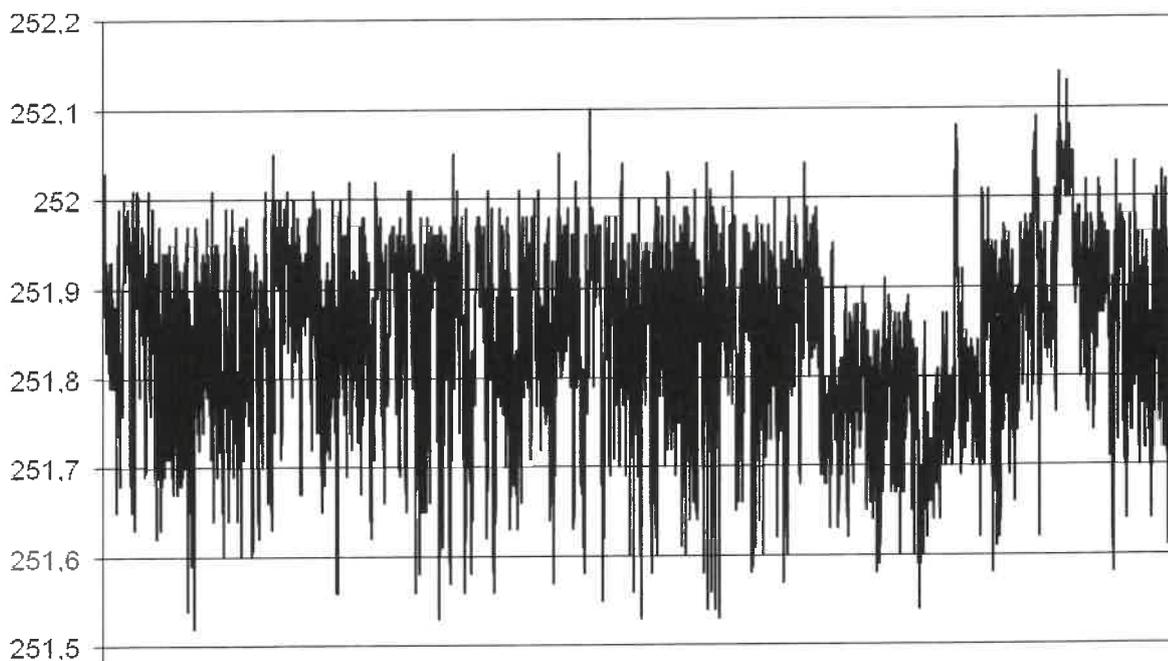
### 2.1.2.1. Hydrologie

Le site est influencé par la nappe du Rhône, elle-même déterminée par le fonctionnement de la retenue hydroélectrique. Celui-ci suit le rythme des éclusées de l'usine hydroélectrique d'Anglefort : il s'ensuit un marnage très réduit tant sur le cycle annuel que journalier.

La figure ci-après présente les variations sur l'année 1998, où l'amplitude maximale n'a guère excédé 60 cm ; 67 % des mesures de cette année se situent entre 251,80 et 252,00 m (et 90 % entre 251,70 et 252,00).

On peut donc considérer un marnage "moyen" de l'ordre de 20 à 30 cm sur l'année, qui se retrouve également sur la journée au rythme des éclusées.

La fréquence quotidienne de ce marnage constitue une contrainte abiotique particulière pour l'implantation durable de certaines espèces végétales ou animales.



Fluctuations de la retenue de Chautagne sur une année (exemple de 1998).

### 2.1.2.2. Géologie

On peut assimiler ce site à une « terrasse alluviale ».

Environ 1,50 m de matériaux (limons, graviers), ont été rapportés par la CNR en 1980 ; la surface est plate (amplitude maximale inférieure à 50 cm, cote moyenne de 253,37 mètres d'altitude sur 39 points cotés), abstraction faite d'une dépression creusée à la pointe nord en 1993. Un sol en mosaïque s'est constitué, assez comparable aux "terrasses alluviales" créées par les rivières alpines.

Dans les points bas et surfaces de sédiments plus fins compactés, se trouvent des "flaques pluviales" temporaires.

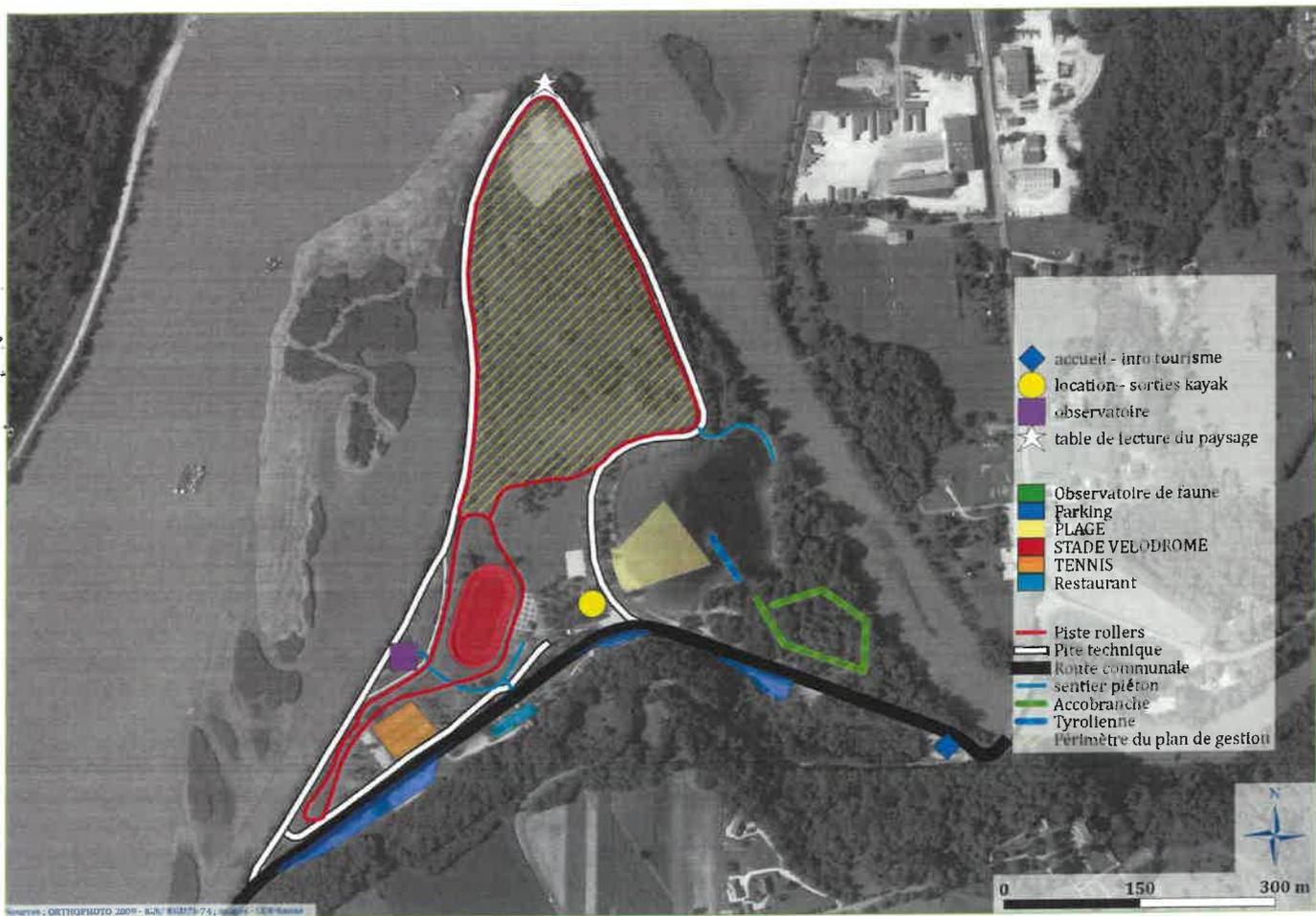
Afin de restaurer le milieu "flaques phréatiques", une cuvette a été façonnée dans la pointe nord sur matériaux filtrants ; malheureusement calée au dessus de la nappe moyenne du Rhône (point le plus bas à 251,94 m), sa mise en eau n'est pas permanente.

### 2.1.3. Activités socio-économiques sur le site

- l'Espace Sport et Nature du Fier :

Cette dénomination a été donnée au site par la commune de Motz, qui y a construit un anneau de vitesse (au sud du site) et une piste de rollers (à l'intérieur de laquelle s'inscrit ce site). La volonté étant de faire cohabiter ces sports non mécaniques avec les enjeux naturalistes, le nom d'"Espace Sport et Nature" a été donné à la presqu'île du Fier.

- les autres acteurs de l'Espace Sport et Nature : quatre acteurs contribuent aux usages économiques du site, avec un niveau d'engagement dans sa dimension naturelle variable :
  - o un gérant de l'Espace présent en saison estivale (accueil, information) employé par la commune de Motz
  - o un gérant du Parc aventure (accrobranche)
  - o ~~Pro-Lynx~~ *Lynx Action Loisirs*
  - o restaurant Le Nymphée
  
- la gestion des aménagements hydro-électriques : les curages ultérieurs de la retenue ou d'autres tronçons du Haut-Rhône proches, justifient de conserver à la partie nord du site une vocation de stockage temporaire de matériaux.



## 2.2. Patrimoine naturel

### 2.2.1. Habitats naturels et état de conservation

Les matériaux mis en place il y a maintenant plus de 30 ans, planté par endroits de peupliers, avec quelques ormes, érables champêtres, chênes et coronilles, a été colonisé (plutôt lentement) par des semis de peuplier noir, verge d'or et autres ronces. Des sujets isolés d'aubépines, chênes, noisetiers, érables sycomores ou aulnes glutineux se sont également implantés çà et là.

Celles-ci sont en général occupées par des prairies à carex ou de moliniaies (plus ou moins sèches selon l'éloignement du fil d'eau et le substrat plus ou moins filtrant), avec des bosquets de saules, églantier, troëne, cornouiller sanguin et aubépines.

Ainsi, en dépit de son origine "artificielle", un véritable "milieu de substitution" des terrasses alluviales à tendance sèche ou « battante » s'est reconstitué.

Les trois pôles d'habitats à valeur patrimoniale sont :

- la garride, cette végétation rare riche en mousses sur gravier faiblement végétalisé
- la moliniaie, végétation riche en orchidée sur sol marneux avec buissons épars et entretien très extensif,
- la prairie /cariçaie humide fauchée annuellement.



## MILIEUX EN PLACE

## OPERATIONS ENVISAGEES



Point bas aménagé dans le lit de gravier de manière à générer un milieu aquatique temporaire ; ce dernier s'avère trop superficiel et rarement en eau

un petit milieu aquatique pluvial pourrait s'envisager par colmatage argileux



Zone de gravier décapée etensemencé en 2010 ; reproduit les milieux « pionniers » des îles de graviers après leur création.

Milieu à conserver en l'état ; veiller à maîtriser l'embroussaillage et peut être la pénétration humaine.



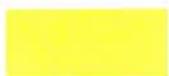
Garride : zone de graviers peu ou pas colonisée par la végétation depuis 1980, hormis une formation originale de mousses et lichens, à protéger.

Milieu prioritaire à prémunir contre la pénétration humaine et du bétail le cas échéant.



Milieu similaire mais avec plantation ou apparition d'arbres clairsemés (dont acacias)

Contrôle ou limitation des ligneux (cerclage des acacias)



Prairie plus dense à solidage ; sol marneux, embroussaillage faible.

Maîtrise du solidage à envisager dans le cadre d'un plan de pâturage ; cerclage des acacias.



Lande humide avec prairie de molinie en touradons et arbres et buissons épars

A conserver en l'état avec un rabattement des ligneux (écorçage, arrachage ou recépage selon les essences)



Bosquets ou alignements de buissons (saules arbustifs, troènes ...)

A conserver en l'état tout en limitant les essences arborées, notamment le long de la piste de roller



Peupleraie chétive à sous-bois maigre et végétation herbacée.

Peupleraie à exploiter et évacuer (sauf arbres à cavités) sous réserve d'un entretien de la végétation herbacée (pâturage ou autre).



Peupleraie à sous bois arbustif dense (cornouiller, troène ...)

A conserver en l'état sans intervention.



Prairie humide à *Carex flacca*

Poursuivre un entretien annuel avec zones refuges tournantes (en parties rases hors solidages et ronces)



Merlon de terre végétale colonisée par des ronciers et arbres dispersés.

A conserver car abrite une garenne ; cerclage des acacias.



Boisement humide de saules, aulnes et peuplier noir.

A conserver en évolution libre ; Coupe des aulnes exogènes.

## 2.2.2. Espèces patrimoniales

### 2.2.2.1. Flore

Il n'y a pas d'espèce patrimoniale répertoriée à ce jour dans cette partie strictement terrestre de l'Espace Sport et Nature du Fier ; *Epipactis rhodensis* serait à rechercher.

A noter toutefois une très forte population de platanthères (2 espèces) et surtout d'orchis pyramidal (au moins un millier de pieds), ainsi que la présence d'ophrys abeille (photo ci-contre) ; ces deux dernière espèces révélant le caractère thermophile du site et le caractère séchant du sol.



### 2.2.2.2. Faune vertebrée

Parmi les oiseaux (liste en annexe), on peut citer les espèces ci-dessous, relevant soit de milieux semi-aquatiques, soit de milieux de landes :

- en milieux semi-aquatique : la bécassine des marais est constante en « hivernage » (août à avril), notamment durant les phases pluvieuses où le site est en eau et lors des phases de hautes eaux de la retenue où ses vasières ne lui sont plus accessibles.
- en milieux de landes : tarier pâtre et bruant zizi sont à signaler, ainsi que le torcol et le pivert (se nourrissant en milieux herbacés et nichant dans une cavité d'arbre).

Parmi les mammifères, à signaler des incursions du castor pour se nourrir de peuplier jusque dans le site (photo ci contre).



### 2.2.2.3. Faune invertébrée

#### Rhopalocères (papillons de jour) :

L'inventaire reste à faire ; les habitats à enjeux pour ce groupe sont la prairie humide et les moliniaies.

#### Orthoptères (L. Zechner) :

Une liste encore très partielle fait état de 10 espèces plutôt thermophiles, plutôt répandues.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>
Tétrix des carrières	<i>Tetrix tenuicornis</i>
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>
Criquet des larris	<i>Chorthippus mollis mollis</i>
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>

Odonates (libellules) : le site, qui jouxte à la fois la roselière rhodanienne eutrophe et le plan d'eau phréatique, est un terrain de chasse exploité par plusieurs espèces, qui restent à déterminer recenser.

---

### 2.2.3. Enjeux de conservation et de gestion

Ce site de périmètre restreint ne comporte guère d'espèce remarquable hormis la bécassine, espèce sensible ; il n'en héberge pas moins une faune diversifiée, et surtout constitue un biotope refuge à la faune aquatique, que ce soit pour l'alimentation (bécassine) ou la nidification (canard colvert).

Il est donc partie intégrante de ce site au plan écologique, d'où son nom de « cœur sauvage » de l'Espace Sport et Nature du Fier.

## 2.3. Service rendu par le site

Son usage à la fois de découverte nature et de sport, confère à ce site une réelle valeur à la fois de détente, de pédagogie, et d'activités sportives respectueuses – puisque canalisées et non motorisées.

## 2.4. *Potentiel du site pour l'accueil et la sensibilisation des publics*

L'accueil des publics sur les sites peut être soumis à des contraintes et des exigences propres au site et à son environnement.

Une méthode d'analyse et de croisement de critères de différents types a été développée sous forme d'une grille, afin de structurer une démarche de sensibilisation sur l'ensemble des sites gérés par le Conservatoire, selon une approche qui soit la plus objective possible.

Le classement d'un site selon 3 catégories « Très adaptés », « *Moyennement adapté* » ou « *Peu adaptés* » sur la base de ces critères est une première étape.

Le « cœur sauvage de l'Espace Sport et Nature du Fier » présente une note de 47 points, ce qui le classe selon la grille des critères de classement élaborée par le CEN Savoie comme un site moyennement adapté (Cf Grille de classement Annexe)

Ce site est connu et très fréquenté sur son pourtour ; il se trouve au sein d'un espace déjà aménagé pour l'accueil des publics et valorisé. Cependant s'agissant d'une partie « confidentielle » dénommée à juste titre « Cœur sauvage », aucun aménagement est préconisé et sa valorisation se fera en tenant compte de ses points sensibles :

Ce site est connu et très fréquenté sur son pourtour ; il se trouve au sein d'un espace déjà aménagé pour l'accueil des publics et valorisé. Cependant s'agissant d'une partie « confidentielle » dénommée à juste titre « Cœur sauvage », sa valorisation se fera en tenant compte de ses points sensibles :

- un potentiel d'observation naturaliste faible,
- un risque de dérangement de la faune ;

et de ses atouts :

- un respect du site par les usagers et acteurs (pas de fréquentation),
- un site facilement observable depuis ses abords, révélateur d'une histoire et d'un aménagement par l'homme,
- un site au cœur d'un espace bénéficiant de dispositifs de sensibilisation et d'animations pédagogiques.

C'est donc à l'échelle de l'espace Sport et Nature du Fier, voire au-delà avec les îles de Chautagne-Malourdie, que la valorisation du site peut prendre tout son sens et en intégrant les dynamiques locales d'animation.

# 3. Objectifs

## Conservation « intrinsèque » du site :

- préserver la biodiversité actuelle :
  - o maintenir l'état actuel de lande herbacée avec arbustes
    - pas d'intervention sur la totalité des surfaces
    - précautions vis-à-vis du drageonnage (prime au pâturage)
  - o lutter contre ligneux et invasives
    - possibilité d'intervention mécanique sur taches de solidage
    - intervention sur acacia (cerclage), buddléia, aulne de corse
  - o ne pas générer de pénétration humaine
    - laisser une bande de prairie non fauchée le long de la piste de roller
    - y favoriser les arbustes mais en coupant les peupliers
- favoriser les espèces des milieux semi-ouverts
  - o effacer la peupleraie sans sous-bois
  - o établir un mode d'entretien extensif (intervention pluriannuelle)
  - o préserver les arbres à cavité(s)

## Gouvernance et animation locale ; pérennité et cohérence du site

Le présent plan de gestion s'attache à une partie sauvage mais modeste d'un site plus vaste, l'embouchure du Fier. C'est à terme, ce site qui devra constituer l'entité d'évaluation, concertation et gestion du patrimoine naturel et des activités humaines.

La mission d'assistance technique du CEN Savoie pourra selon les souhaits des acteurs s'étendre :

- auprès de la CNR, au domaine public fluvial et au reste du domaine concédé ;
- auprès de la commune de Motz : au reste du foncier terrestre et aquatique ;
- aux autres acteurs, dont ceux liés aux usages d'accueil des publics (loisirs, sensibilisation nature...).

Le présent groupe de travail rassemblant l'ensemble de ces acteurs (cf annexe) constitue une instance de gouvernance prête à appréhender l'ensemble de l'embouchure du Fier ; il pourrait s'envisager comme un sous-comité Natura 2000, à l'instar de ce qui fonctionne dans d'autres grands sites Natura 2000.

Ce groupe pourrait être aussi à l'origine d'une réflexion sur l'harmonisation des différents usages de l'Espace Sport et Nature du Fier : sports, détente, découverte naturaliste, également baignade et pêche dans le plan d'eau, tout en veillant à la compatibilité de ces usages avec la vocation environnementale du site.

## Connaissances

Les groupes des papillons de jour (rhopalocères), libellules, mousses et champignons pourraient mériter un inventaire au regard des habitats et modalités de gestion concernés.

## Pédagogie

Quel que soit le site, avec ses atouts, ses exigences et ses contraintes, l'accueil et/ou la sensibilisation des publics à ce site répond à des objectifs généraux :

- sensibiliser les publics à la protection de la nature et de l'environnement ;
- mettre en valeur les enjeux et les différents aspects de la gestion des espaces naturels ;
- préserver les enjeux de biodiversité du site ;
- dans le cas d'aménagement sur site, respecter le paysage et la naturalité du site.

Pour l'espace Sport et Nature du Fier et son cœur sauvage, les objectifs pour le CEN peuvent être les suivants :

- Initier ou soutenir le développement ou la réalisation de projets d'aménagements pédagogiques et de projets d'animations sur le site ;
- Initier ou soutenir l'élaboration d'une étude d'interprétation, comprenant ou non les îles de Chautagne-Malourdie ;
- Participer à l'entretien et au renouvellement des aménagements d'accueil et de sensibilisation (état des lieux, aide au renouvellement...), ainsi qu'à la communication des actions de sensibilisation à la nature ;
- Dans le cas d'absence de projets, à minima apporter de l'information permanente ou temporaire, particulièrement à l'occasion de travaux de gestion exceptionnels ;
- Ne pas encourager la pénétration du cœur sauvage ;
- Prévenir ou contribuer à la résolution des conflits d'usage ;
- Valoriser les acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement (association relais, accompagnateur en montagne, office de tourisme...).

# 4. Actions

## 4.1. Amélioration des connaissances

Etant donné l'importance de la partie prairiale, encore renforcée en cas d'abattage de peupliers, le groupe des papillons de jours sera à inventorier. De même pour l'avifaune, pour laquelle l'hivernage des bécassines et la nidification de la pie-grièche écorcheur seront des enjeux importants.

La flore pourra donner lieu à mise à jour également, notamment dans la perspective d'une expansion possible d'*Epipactis rhodensis*.

Enfin mousses, lichens et champignons seraient intéressants à inventorier notamment autour du milieu « garrides », ces graviers nu où des espèces très rares ont été trouvées tout près de Motz (Îles de Chautagne-Malourdie).

## 4.2. Maîtrise foncière et d'usage

Si l'intervention sur la partie communale est encadrée par une convention d'usage pluriannuelle, les modalités d'intervention resteront à préciser sur la partie CNR.

## 4.3. Opérations de gestion

### 4.3.1. Travaux de restauration

- Enlèvement des peupliers et espèces ligneuses exotiques
  - o Les peupliers sur milieu herbacé seront coupés mais non désouchés afin de ne pas favoriser des plantes invasives sur sol perturbé
  - o Les aulnes de Corse seront bûcheronnés, les acacias « cerclés » (écorçage au pied)

- Constitution d'une haie :
  - o Par plantation à la pointe nord du site (selon compatibilité avec usages futurs par la CBR)
  - o Par non entretien en bordure de prairie et de piste roller (sauf peupliers à empêcher de croître en bord de piste pour préserver l'enrobée)

#### 4.3.2. Travaux d'entretien

### 4.4. Accueil et sensibilisation des publics

La diffusion du guide sur la méthodologie et les préconisations du CEN Savoie en matière d'interprétation auprès des porteurs de projet d'aménagement, des structures « relais » animatrices de sites gérés, ainsi qu'aux structures touristiques du territoire est un préalable à toute action et auquel il sera souhaitable de se référer à propos :

- de la définition et de la méthodologie d'interprétation ;
- des éléments de stratégie du CEN Savoie en termes d'interprétation, dont la déclinaison du message commun que le CEN souhaite faire passer sur tous les sites Conservatoire interprétés : « *la gestion des milieux naturels en faveur de la préservation de la biodiversité* »
- d'éléments de mise en œuvre, renvoyant à des documents de référence, ainsi qu'à une liste de maîtres d'œuvres compétents en matière d'interprétation en espaces naturels.

Pour la communication de la gestion du site, le CEN rédigera un plan de gestion synthétique, équivalent à un "essentiel du plan de gestion", destiné aux élus, acteurs locaux, usagers, propriétaires, etc., ainsi qu'une fiche synthétique consultable et téléchargeable sur le site web du CEN.

En termes d'accueil et de sensibilisation des publics, l'animation d'un groupe de travail concernant l'harmonisation des usages de l'espace Sport et Nature du Fier pourrait être une démarche favorable à un accueil de qualité débouchant sur un document tel qu'une charte. Enfin, le projet de réhabilitation d'un casier de l'île de Chautagne-Malourdie (2015), pourrait être l'occasion d'initier un plan d'interprétation du Rhône en Chautagne.

### 4.5. Coordination du projet

Le site s'inscrivant dans Natura 2000, il sera intéressant de tenir informé son comité de pilotage (présidé par le Syndicat du haut-Rhône), notamment dans la perspective du plan d'interprétation inter-sites évoqué plus haut.

Par ailleurs l'Espace Fier-Nature constituerait le véritable objectif pour une valorisation aussi bien biologique que pédagogique, au-delà de son « cœur sauvage » traité dans le présent document. Il restera donc, à l'initiative de la commune et de la CNR, à envisager la gestion à cette échelle.

## 5. Annexes

*Annexe 1 : Grille de classement pour le potentiel « accueil des publics »*

*Annexe 2 : inventaire des plantes à fleurs de l'Espace Sport et Nature du Fier (données CBNA)*

*Annexe 3 : inventaire des oiseaux (LPO, CEN Savoie)*

## Annexe 1 : Grille de classement pour le potentiel « accueil des publics »

\*Ecosystème alluvial qui a connu un profond remaniement ; point de rencontre de 3 départements séparés par le Rhône et le Fier

\*\*Couloirs de migration des oiseaux ; complémentarité milieu aquatique et milieu terrestre ; aménagements pédagogiques existants

Critères		Note
<b>Caractéristiques écologiques du site</b>	Sensibilité environnementale	
	Espèces	0
	Habitats	0
	Superficie du site (hectares)	3
	Pourcentage de présence des espèces sensibles par rapport à la superficie du site	0
	Pourcentage de présence des habitats sensibles par rapport à la superficie du site	0
Type de milieux et répartition territoriale*		2
<b>Potentiel pédagogique</b>	Potentialités thématiques**	3
	Projets de valorisation similaires	2
	Liens possibles entre sites proches***	1
<b>Potentiel d'ouverture au public</b>	Accès routier et parking	6
	Cheminement existant	6
	Sécurité	3
	Aménagements/supports existants ou en projet	4
	Accessibilité du site au plus grand nombre	1
<b>Contextes socio-économique, administratif et juridique</b>	Statut réglementaire/zonages	7
	Existence d'un plan de gestion	3
	Maîtrise foncière et d'usage	0
	Usages du site	2
	Fréquentation actuelle et à venir	0
<b>Partenaires</b>	Lien avec les Grands Sites départementaux et Espaces Naturels Sensibles	0
	Relais local du Conservatoire présent	2
	Volonté/motivation des collectivités pour un projet de valorisation****	1
	Relation des riverains avec le site	1
<b>TOTAL</b>		<b>47</b>

\*\*\* Possibilité de faire une offre pédagogique avec l'île de Chautagne-Malourdie

\*\*\*\* Pas de volonté d'aménager le cœur sauvage

## **Annexe 2 : inventaire des plantes à fleurs de l'Espace Sport et Nature du Fier (données CBNA)**

<b>Nom scientifique</b>	<b>Nom Vernaculaire</b>
Acinos arvensis (Lam.) Dandy subsp. arvensis	Basil Thyme
Agrostis gigantea Roth	Agrostide géante
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère
Alisma plantago-aquatica L., 1753	Plantain d'eau commun = Flûteau commun
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aune glutineux - Aune noir
Ambrosia artemisiifolia L.	Ambrosie élevée - Ambrosie à feuilles d'Armoise
Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Richard	Orchis pyramidal
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnéraire
Arenaria serpyllifolia L.	Sabline à feuilles de serpolet
Artemisia campestris L. subsp. campestris	Armoise champêtre
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng	Barbon pied-de-poule
Buddleja davidii Franchet	Buddléia de David
Butomus umbellatus L.	Butome en ombelle - Jonc fleuri
Carex acutiformis Ehrh.	Laîche des marais
Carex elata All., 1785	Laîche raide, Laîche élevée
Carex flacca Schreber	Laîche glauque
Carlina vulgaris L. subsp. vulgaris	Carline dorée - Carline vulgaire
Centaureum erythraea Rafn subsp. erythraea	Chicorée sauvage
Cichorium intybus L.	Crépide fétide
Crepis foetida L.	Souchet brun noirâtre
Cyperus fuscus L.	Panic pied de coq
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.	Vipérine commune
Echium vulgare L.	Elodée du Canada - Peste d'eau
Elodea canadensis Michaux	Epilobe hérissé
Epilobium hirsutum L.	Epipactis rouge sombre - Epip. sanguine
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser	Epipactis du Rhône
Epipactis rhodanensis A. Gévaudan & K. Robatsch [1994]	Eragrostide poilue
Eragrostis pilosa (L.)P. Beauv.	Vergerette acre
Erigeron acer L.	Vergerette annuelle
Erigeron annuus (L.) Pers.	Chanvre d'eau
Eupatorium cannabinum L. subsp. cannabinum	Euphorbe petit cyprès
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe tachetée
Euphorbia maculata L.	Fétuque de Timbal-Lagrange
Festuca marginata (Hackel) K. Richter subsp. marginata	Gaillet mou
Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Hélianthème à feuilles rondes
Helianthemum nummularium (L.) Miller	Millepertuis perforé
Hypericum perforatum L.	Porcelle enracinée - Salade de porc
Hypochaeris radicata L.	Jonc articulé
Juncus articulatus L.	Jonc épars
Juncus effusus L.	Jonc glauque - Jonc courbé
Juncus inflexus L.	Leersie faux-riz
Leersia oryzoides (L.) Swartz	Lotier corniculé - Pied de poule
Lotus corniculatus L.	Lotier à feuilles ténues
Lotus glaber Miller	Pied de loup - Chanvre d'eau
Lycopus europaeus L.	Salicaire des marais
Lythrum salicaria L.	

**Nom scientifique**

*Mentha aquatica* L. subsp. *aquatica*  
*Molinia caerulea* (L.) Moench subsp. *arundinacea* (Schrank)  
K. Richter  
*Myriophyllum spicatum* L.  
*Odontites luteus* (L.) Clairv.  
*Oenothera biennis* L.  
*Panicum dichotomiflorum* Michaux  
*Petrorhagia prolifera* (L.) P.W. Ball & Heywood  
*Phalaris arundinacea* L. subsp. *arundinacea*  
*Phragmites australis* (Cav.) Steudel  
*Plantago lanceolata* L.  
*Plantago major* L.  
*Plantago sempervirens* Crantz  
*Polygonum persicaria* L.  
*Populus nigra* L.  
*Potentilla neumanniana* Reichenb.  
*Salix cinerea* L.  
*Salix elaeagnos* Scop. subsp. *angustifolia* (Cariot) Rech. fil.  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Schoenoplectus tabernaemontani* (C.C. Gmelin) Palla  
*Senecio erucifolius* L.  
*Setaria pumila* (Poiret) Roemer & Schultes  
*Setaria viridis* (L.) P. Beauv. subsp. *viridis*  
*Solidago gigantea* Aiton  
*Sparganium erectum* L.  
*Sporobolus vaginiflorus* (Torr.) Wood  
*Stachys recta* L.  
*Taraxacum officinale* groupe  
*Thymus pulegioides* L.  
*Typha latifolia* L.  
*Verbascum lychnitis* L.  
*Verbena officinalis* L.

**Nom Vernaculaire**

Menthe aquatique  
Molinie élevée  
Myriophylle en épi  
Odontites jaune  
Onagre bisannuelle  
Panic à fleurs dichotomes  
Tunique prolifère  
Fromenteau  
Roseau commun  
Plantain lancéolé  
Grand Plantain  
Plantain buissonnant  
Renouée persicaire  
Peuplier noir  
Potentille printanière  
Saule cendré  
Saule à feuilles étroites  
Petite pimprenelle  
Scirpe glauque  
Séneçon à feuilles de roquette  
Sétaire glauque  
Sétaire verte  
Solidage géante  
Rubanier rameux  
Sporolobe à fleurs vaginées  
Epière droite  
Thym petit chène  
Massette à feuilles larges  
Molène lychnite  
Verveine officinale

### Annexe 3 : inventaire des oiseaux (LPO, CEN Savoie)

Le site se trouvant sur un axe migratoire privilégié, une diversité très importante d'espèces peuvent y être observées (en vol mais aussi posées ou perchées) sans grande signification pour la qualité du milieu ou ses modalités de gestion ; ne sont reprises ici que celles utilisant réellement le site ; les espèces **en gras** méritant une attention particulière.

Buse variable	chasse	
Faucon crécerelle	chasse	
Pic vert	Alimentation, nidification possible	
Pic épeiche	Alimentation, nidification possible	
<b>Pic épeichette</b>	Alimentation, nidification possible	Préservation de bois vivant (hors prairies) et mort
<b>Torcol fourmilier</b>	Alimentation, nidification possible	
Sittelle torchepot	Alimentation, nidification possible	
Grimpereau des jardins	Alimentation, nidification possible	
Mésange bleue	nidification	
Mésange charbonnière	nidification	
Mésange nonnette	nidification	
Mésange à longue queue	nidification	
Pinson des arbres	nidification	
Fauvette à tête noire	nidification	
<b>Rossignol philomèle</b>	nidification	Préservation bosquets épars
Rougegorge	nidification	
Troglodyte mignon	nidification	
Merle noir	nidification	
Grive musicienne	Nidification possible	
<b>Traquet pâtre</b>	nidification	Réouverture de prairies
<b>Bruant zizi</b>	nidification	Réouverture de prairies
<b>Bruant des roseaux</b>	Gagnage hivernage occasionnel	Préservation hautes herbes et roseaux en hiver
Corneille noire	Alimentation, nidification possible	
Canard colvert	Gagnage hivernage occasionnel	
Sarcelle d'hiver	Gagnage hivernage occasionnel	
Bécassine des marais	Gagnage hivernage occasionnel	
Bergeronnette grise	Gagnage hivernage occasionnel	
Etourneau sansonnet	Alimentation, nidification possible	
Pigeon ramier	Alimentation	
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	Alimentation, nidification possible	Préservation bosquets épars

Rédaction :  
André MIQUET  
Collaboration  
Marc PIENNE,  
Christine GARIN

Programme réalisé avec le soutien de



*Compagnie Nationale du Rhône*  
L'ENERGIE A L'ETAT PUR

**CEN Savoie**  
**Le Prieuré - BP 51**  
**73372 Le Bourget du Lac Cedex**  
**Tél. 04 79 25 20 32**  
**Fax : 04 79 25 32 26**  
**info@cen-savoie.org**

**Réseau**  
**des Conservatoires**  
**d'espaces naturels**  
**de Rhône-Alpes**